

famille canadienne est restée inchangée entre 1961 et 1966 avec 3.9 personnes, mais elle est tombée à 3.7 personnes entre 1966 et 1971, époque où les effets de la baisse de la natalité dans l'ensemble du pays ont commencé à apparaître dans les chiffres du recensement. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ont enregistré les plus fortes baisses, soit de 4.2 personnes en 1961 à 3.9 en 1971 au Québec et de 4.3 à 4.0 au Nouveau-Brunswick.

**Familles principales.** Les familles «principales» sont celles dont le chef est aussi le chef du ménage. Les familles secondaires sont classées en deux sous-groupes du recensement: les familles apparentées au chef du ménage et les familles chambreuses non apparentées. Les quelques familles qui ne rentrent dans aucun de ces sous-groupes sont pour la plupart des familles d'employés vivant dans le ménage de leur employeur.

Ainsi que l'indique le tableau 5.27, les familles principales représentaient 96.6% de l'ensemble des familles canadiennes en 1971. Par rapport au recensement précédent, elles ont augmenté et en nombre et en proportion de l'ensemble des familles. La majorité des familles restantes sont des familles apparentées qui se caractérisent pour la plupart par le fait qu'elles sont de petite taille, qu'elles comptent généralement deux personnes (par exemple la fille et le gendre du chef du ménage) et que le chef de famille est âgé de moins de 25 ans. En ce qui concerne les familles chambreuses, par contre, bien qu'elles aient légèrement augmenté en nombre elles ne représentent qu'une très faible proportion de l'ensemble, soit 0.8%, et ce chiffre est le même que celui du recensement de 1966.

**Familles époux-épouse.** Pour l'analyse des données sur la famille, il est utile de classer les familles en familles époux-épouse et en familles monoparentales. Le tableau 5.28 donne la répartition de ces deux genres de familles selon l'âge du chef. Dans le cas des familles monoparentales, on distingue dans l'énumération des groupes d'âge le sexe masculin et le sexe féminin. Cette subdivision n'est pas nécessaire dans le cas des familles époux-épouse, vu que pour la mise en tableaux des données statistiques du recensement de 1971 et des recensements précédents on a considéré l'époux comme le chef de la famille.

Bien qu'en proportion les familles époux-épouse aient légèrement diminué entre 1966 et 1971, en nombre absolu elles ont en fait augmenté. Elles constituent encore une part prédominante (90.6%) de l'ensemble des familles canadiennes. Par ailleurs, ainsi que l'indique le tableau 5.28, la majorité des familles monoparentales avaient pour chef des femmes. Au cours de la décennie 1961-71, ces familles ont augmenté à la fois en nombre et en pourcentage, passant de 6.6% en 1961 à 7.4% en 1971. Ceci reflète une légère augmentation du nombre de familles «brisées» au Canada, peut-être en partie à cause des modifications récentes apportées aux lois sur le divorce parce que le pourcentage des femmes à la tête de familles monoparentales a augmenté dans les groupes d'âge 25-34 ans et 35-44 ans, et c'est à ces âges que les divorcées sont le plus fréquents.

**Familles selon la langue maternelle du chef.** Le tableau 5.29 donne la répartition des familles selon la langue maternelle du chef, par province. Aux fins du recensement, la langue maternelle est définie comme étant «la première langue apprise et encore comprise». Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le pourcentage des chefs de famille ayant déclaré le français, l'anglais, ou une autre langue maternelle lors du recensement de 1971 a évolué dans le même sens que celui de la population globale. Par exemple, 58.5% de la population canadienne a déclaré l'anglais comme langue maternelle, à comparer à 57.2% de tous les chefs de famille. Les pourcentages correspondants pour le français étaient de 28.1% et 25.6%, le ratio étant plus faible pour les chefs de famille en raison de la taille moyenne légèrement supérieure des familles francophones. Par ailleurs, 13.5% de la population et 17.2% des chefs de famille ont déclaré d'autres langues maternelles.

**Enfants dans les familles.** En 1971, il y avait 8.9 millions d'enfants dans les familles. Ce chiffre se limite par définition aux enfants jamais mariés de moins de 25 ans qui vivaient avec leurs parents ou gardiens au moment du recensement. Ces enfants sont répartis au tableau 5.30 entre plusieurs groupes d'âge correspondant grosso modo aux enfants d'âge préscolaire (en-dessous de 6 ans), en âge de fréquenter l'école primaire (6-14 ans), en âge de fréquenter l'école secondaire (15-18 ans), et en âge de fréquenter l'université ou de travailler (19-24 ans).

La baisse de la natalité se reflète de façon spectaculaire dans les augmentations proportionnelles d'enfants dans les familles au cours de la période 1966-71. Au cours de ces cinq années, les enfants dans les familles appartenant au groupe d'âge 19-24 ans ont augmenté de 20.7%, ceux du groupe 15-18 ans de 16.7% et ceux du groupe 6-14 ans de 5.9% seulement, tandis que ceux appartenant au groupe des moins de 6 ans ont diminué de 16.2%. Pour